

Le Pôle du Cheval et de l'Âne au départ de Lignières



Randonnée n°11576161

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Parc de nature et de loisirs, le Pôle du Cheval et de l'Âne c'est un beau terrain de jeux consacré aux ânes et aux chevaux. Vous y trouverez un espace scénographie voué aux ânes et leur histoire, des jeux XXL, un labyrinthe, des ExplorGame, des balades en calèche, des ateliers pansage d'ânes et des animations estivales.

Une petite étape dans le village de La Celle-Condé vous permettra de vous octroyer un pique-nique ou une pause près de la rivière l'Arnon dans un cadre bucolique.

Durée :	3h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.77km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	50m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	47m	Commune :	La Celle-Condé (18160)
Point haut :	186m		
Point bas :	154m		

Description

Stationnez sur le parking visiteurs du Pôle du Cheval et de l'Âne au Nord de Lignières sur la D219.

(D/A) Dirigez vers le village de lodges sur la gauche, puis tournez à gauche sur la D219 sur une centaine de mètres. Prenez le premier chemin sur la gauche qui vous permettra de longer, de nouveau, le village de lodges. Au bout du chemin, rejoignez un carrefour, prenez la petite route goudronnée juste en face.

Sur votre gauche, vous apercevez un étang.

Continuez tout droit jusqu'à l'embranchement de Grange Vert et prenez à droite en suivant le panneau Brandes de Feuilloux. Dirigez-vous sur le chemin à droite pour atteindre un carrefour marqué par une croix de calvaire.

(1) Obliquez à gauche, longez un étang. Continuez ensuite sur une portion quasiment rectiligne. Tournez légèrement à droite pour atteindre le hameau de Champménard. Virez à gauche dans le hameau pour arriver au carrefour d'une route.

(2) Empruntez-la à droite, laissez ensuite au carrefour suivant le chemin menant aux Cordillats. Poursuivez légèrement à gauche sur la D129 pour trouver un nouveau carrefour marqué par une croix de calvaire.

(3) Prolongez en face sur la D129 en direction de La Celle-Condé. Longez le cimetière pour atteindre la Celle-Condé. Empruntez la seconde rue, la Rue de l'Ancienne Gare, sur la gauche après le panneau indiquant La Celle-Condé. Aboutissez Place du Puits, face à l'église du prieuré.

(4) Effectuez un gauche-droite pour atteindre le théâtre de verdure au bord de la rivière l'Arnon.

(5) Revenez sur vos pas.

(4) Continuez tout droit sur la D129 et passez devant la mairie de La Celle-Condé. Poursuivez et retrouvez en sortie du village un carrefour marqué par une croix.

(6) Quittez ici la D219 et obliquez à droite dans une petite route, prolongez en ignorant tous les départ de droite et de gauche pour revenir au carrefour initial passé à l'aller.

(1) Reprenez en face le cheminement inverse de l'aller pour retrouver le parking du Pôle du Cheval et de l'Âne **(D/A)**.

Informations pratiques

(D/A) Point d'eau et sanitaires au Pôle du Cheval et de l'Âne

Abri au bord de l'Arnon - Théâtre de verdure derrière l'église Saint-Germain au bourg de La Celle-Condé.

Points de passages

D/A Parking du Pôle du Cheval et de l'Âne
N 46.769217° / E 2.175576° - alt. 155m - km 0

1 Carrefour de la boucle
N 46.78137° / E 2.169178° - alt. 182m - km 2.52

2 Champménard
N 46.797011° / E 2.159432° - alt. 180m - km 4.65

3 Carrefour D129
N 46.797974° / E 2.171257° - alt. 183m - km 5.61

4 - Église du prieuré Saint-Germain (La Celle-Condé)
N 46.794047° / E 2.186364° - alt. 158m - km 7

5 Théâtre de verdure - Arnon
N 46.793878° / E 2.187644° - alt. 155m - km 7.12

6 Carrefour D219
N 46.790158° / E 2.182365° - alt. 159m - km 7.79

D/A Parking du Pôle du Cheval et de l'Âne
N 46.76932° / E 2.175626° - alt. 155m - km 11.77

A proximité

(D/A) Le Pôle du Cheval et de l'Âne : Parc de nature et de loisirs, ce lieu est le fief de l'âne et du cheval. Théâtre de compétitions nationales et internationales, découvrez ce site sur une journée.

Au programme : calèche, pansage d'ânes, labyrinthe, jeux XXL, explorgames, animations estivales : randonnée-goûter avec un âne...

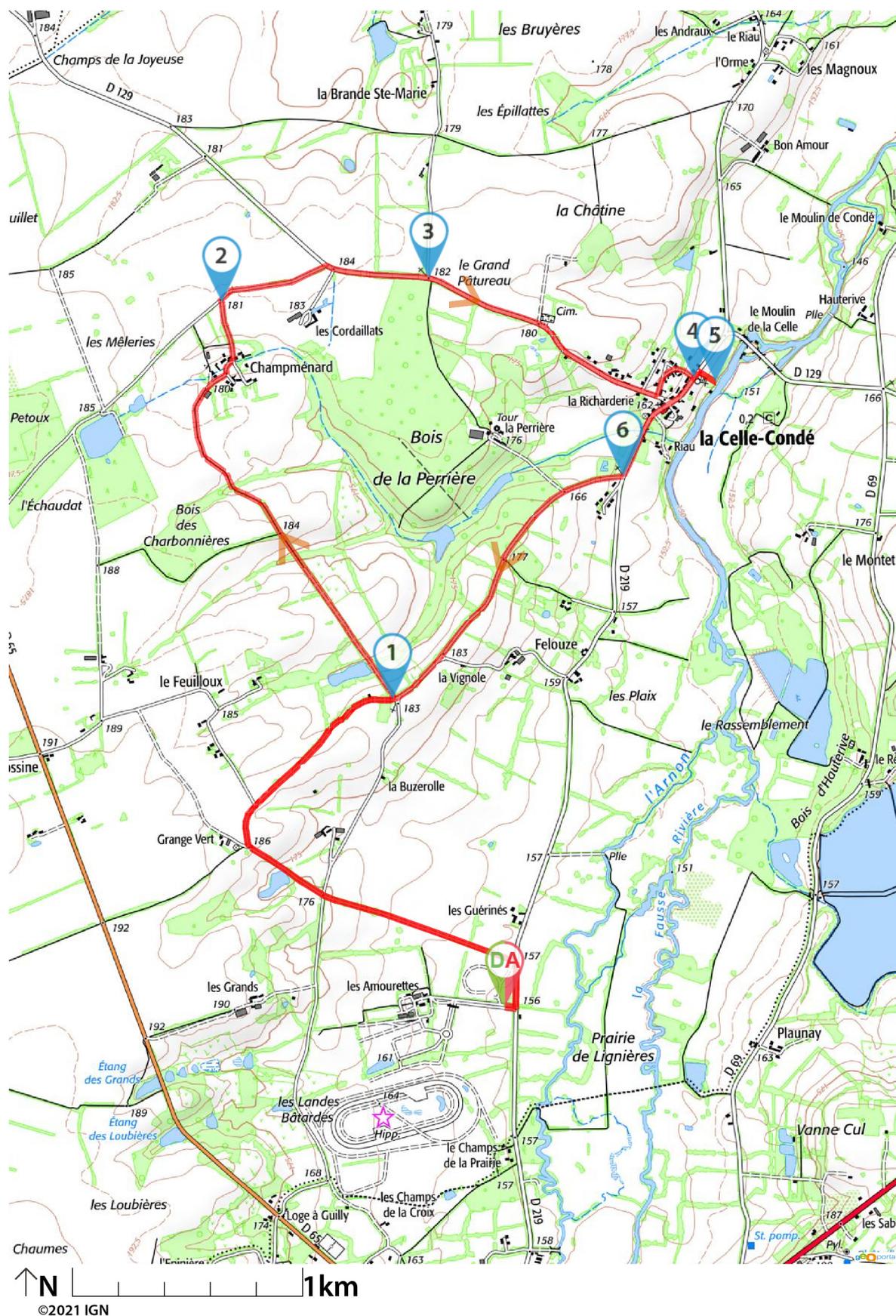
La pause pique-nique ou sieste derrière l'église Saint-Germain de La Celle-Condé : un site empreint de sérénité, aménagé pour s'octroyer une pause ou une sieste au bord de l'Arnon. Ne ratez pas les fresques, 6 scènes peintes au XII^e siècle.

L'église Saint-Denis de Condé : datée de la fin du XI^e siècle, l'église de Condé s'impose à vous dès votre arrivée. À l'intérieur, les murs laissent apparaître des fresques dont une danse macabre du XVI^e siècle.

La crypte est accessible par deux couloirs latéraux située sous le chœur surélevé.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-pole-du-cheval-et-de-l-ane-au-depart/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.